



Groupement des Français du CERN

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mars 2010

La Présidente du Groupement, Danielle Métral, ouvre la séance à 16 h 40, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les remercie de leur participation.

En préambule la Présidente a rappelé qu'il n'y a pas eu d'assemblée générale depuis 2002 et expliqué que ce silence était dû à la fois à l'absence de problèmes collectifs et aussi à un trop petit nombre de volontaires.

Elle annonce que le rapport d'activités portera donc sur la période écoulée depuis la dernière Assemblée générale.

1. Adoption de l'Ordre du jour (point 1 de l'Ordre du jour).

La Présidente propose que l'ordre du jour soit modifié pour inclure après le compte-rendu d'activité, les « Actions futures » en point 3, le faire suivre du « bilan financier », des « élections » et finir par « divers – questions ».

Le nouvel ordre du jour est adopté.

2. Compte-rendu d'activités.

Que s'est-il passé depuis la dernière AG d'octobre 2002 ?

En **novembre 2002** la Présidente a représenté le GFC à la dernière Séance Plénière du Comité des Fonctionnaires Internationaux à laquelle le GFC ait été convié de participer.

La Mission des Fonctionnaires Internationaux a d'ailleurs cessé de convoquer annuellement à Paris, les représentants des AFIF (Associations de Fonctionnaires Internationaux Français). Les Associations ont réclamé pour que cette réunion annuelle, occasion d'avoir des contacts directs avec la MFI et aussi de rencontrer nos collègues d'autres associations, soit de nouveau au programme.

Il n'y a pas eu d'activités notoires les années suivantes et aucune question n'a été directement adressée au GFC.

À l'automne 2009, la Présidente a répondu à une **invitation du Président de l'AFIF de Genève**, Monsieur Daniel Prémont, qu'elle remercie d'avoir répondu à notre invitation et d'être présent à notre Assemblée générale.

Elle rappelle que si l'AFIF de Genève et le GFC sont prêts à œuvrer ensemble lorsqu'ils rencontrent des problèmes communs, les CERNois français n'ont cependant pas les mêmes préoccupations que leurs compatriotes servant dans les organisations internationales de type « onusien ». À cela rien n'a changé depuis 1984, c'est d'ailleurs cette spécificité qui avait motivé la création du Groupement des Français du CERN.

Fin 2009, la Présidente a pris contact avec le chef du service des relations avec les Pays Hôtes, Friedemann Eder pour savoir si actuellement les CERNois devaient faire face à des problèmes purement franco-français. Ensuite le Secrétaire et la Présidente du GFC ont rencontré le Président de l'Association du Personnel, Gianni Deroma, et ont évoqué le même sujet avec lui. La dissolution du Groupement a été envisagée à cause de son manque

d'activités. Cependant, le chef du service des relations avec les Pays Hôtes et surtout le Président de l'Association du Personnel ont conseillé de **garder la structure du GFC**. En effet, il est ressorti des discussions que s'il n'existait actuellement pas de problèmes majeurs, il convenait de rester attentif et d'être prêt à réagir si des problèmes particuliers se présentaient.

En février 2009, le GFC vous a adressé une communication et a souligné l'importance de cette Assemblée générale.

En cours :

Un décret est paru au Journal Officiel en décembre 2009 (décret n° 2009-1595 du 18 décembre 2009) traitant de « *la Prise en compte des périodes d'affiliation dans une institution européenne ou une organisation internationale* ».

Cette disposition intéresse vivement les personnes qui peuvent prétendre à une retraite en France. Cependant, la liste des institutions et organisations concernées par son application n'a toujours pas été publiée.

3. Actions futures

Le Comité actuel du GFC a réfléchi à

- l'utilité de réviser le Statut du GFC
- l'intérêt de développer des liens avec la Mission des Fonctionnaires Internationaux, Paris
- la nécessité de faire connaître et/ou rappeler l'existence et le mandat du Groupement notamment en créant un site sur Internet
- la nécessité de renouer, comme dans le passé, des liens
 - o avec les représentants français aux différents comités du CERN (Comités des Finances et du Conseil, par exemple)
 - o avec la Mission française auprès des Nations Unies et l'Ambassadeur
 - o avec les autorités locales
 - o avec les autres AFIF

4. Bilan financier

La Présidente rappelle qu'aucune cotisation n'a été appelée depuis 1988, l'état de la trésorerie ne le nécessitant pas. Pour mémoire, les cotisations, fixées à 10.- CHF, ont toujours été volontaires.

L'arrêté des comptes au 31.12.2009 fait apparaître un solde comptable positif de CHF 43.805,30.

5. Élections

L'Assemblée générale élit les membres du conseil, qui, à leur tour, choisissent un Comité pourvoyant aux cinq postes statutaires (Président, Vice-président, Secrétaire, Trésorier et Chargé de l'Information).

Le conseil actuel est toujours celui élu en 2002 mais il ne reste d'actifs au CERN que la Présidente, Danielle Métral et le Secrétaire, Louis Rinolfi. Les autres membres, partis à la retraite n'ont jamais été remplacés. Il devient donc impératif de procéder à l'élection d'un nouveau conseil.

Avec la convocation à cette Assemblée générale, les Français du CERN, actifs ou pensionnés, ont reçu une invitation à faire acte de candidature en vue de ces élections.

Le GFC a reçu la candidature de Lynda Leroux/HR et la proposition d'un groupe de neuf personnes de différer les élections à une prochaine Assemblée générale extraordinaire le temps de réfléchir aux missions du Groupement et de proposer une possible actualisation des statuts. Ce groupe est constitué des personnes suivantes : Philippe Bloch/PH, Frédéric Bordry/TE, Friedemann Eder/DG, Jean-Jérôme Espuche/GS, Véronique Fassnacht/GS, Jean-Michel Favre/DG, Bernard Pellequer/PH, Bertrand Salami/DG et Myriam Veyrat/DG.

La Présidente donne la parole à Bertrand Salami qui a demandé à s'exprimer au nom de ce groupe de 9 personnes.

Le GFC étant resté inactif depuis 8 ans, le groupe demande que l'on considère sa proposition de travailler à clarifier les missions du groupement et de proposer une possible révision des statuts avant de revenir devant une prochaine assemblée générale présenter ses conclusions, et ce afin de permettre à des candidats de se déclarer au regard d'un projet cohérent.

La Présidente prend acte de cette déclaration.

Elle demande à l'assemblée présente s'il y a d'autres candidats.

Deux personnes se proposent : Danièle Lajust et Mathieu Meylan.

La Présidente prend note.

Elle souligne qu'il serait judicieux de saisir la chance que représente des candidats potentiels affichant la volonté d'animer le GFC et que d'autre part, un report des élections offrirait la possibilité à d'autres CERNois français, jusqu'alors indécis, de se porter également candidats, attirés par la perspective de participer à des missions dynamiques au sein du GFC.

La Présidente demande alors à l'assemblée de voter une acceptation de principe pour pouvoir différer les élections et les tenir lors d'une assemblée générale extraordinaire qu'elle convoquera avant l'été

La proposition est acceptée à l'unanimité moins une abstention.

Suite à ce vote, la Présidente demande au « groupe des 9 » de bien vouloir revenir lors de l'assemblée générale extraordinaire présenter ses propositions et des candidats pressentis pour les élections.

6. Divers

La Présidente répond à quelques questions de l'assemblée, portant essentiellement sur des points concernant le Statut du Groupement des Français du CERN. Elle rappelle notamment que le GFC est aussi accessible aux retraités de la Caisse de Pension du CERN et que c'est une association selon le droit suisse.

La Présidente annonce que l'AFIF de Genève souhaite qu'une présentation soit faite à ses membres des activités du CERN. Elle confirme qu'elle est en train d'examiner cette demande avec le Président de l'AFIF et qu'elle informera tous les CERNois français lorsqu'une date sera fixée pour leur donner l'occasion, outre d'assister à cette présentation, de rencontrer leurs compatriotes travaillant dans les organisations internationales de Genève.

En réponse à des commentaires insistant sur la nécessité de donner une plus grande visibilité au Groupement, la Présidente répond qu'elle est parfaitement consciente de la nécessité de créer une page sur Internet, laquelle n'existe pas encore faute d'avoir du temps et/ou des volontaires pour la construire.

La Présidente remercie l'assistance et l'invite à venir partager une collation.

La séance est close à 17 h 35.